



Communiqué de presse  
28 juin 2018

## SERVICE

### Carte Blanche Partenaires enrichit son service d'accompagnement dans le monde hospitalier

**Afin de disposer d'informations pertinentes dans le choix d'un établissement hospitalier, Carte Blanche Partenaires accroît les sources de données d'évaluation de son guide des établissements hospitaliers.**

Mis à la disposition des bénéficiaires de Carte Blanche depuis leur espace adhérent sur le site Internet de leur complémentaire santé, le GUIDHOSPI, **guide des établissements de santé (médecine, chirurgie et obstétrique) de France et DROM**, vient d'être enrichi avec une nouvelle méthodologie d'évaluation.

Développé par Carte Blanche Partenaires, le GUIDHOSPI « nouvelle génération » repose sur diverses sources officielles telles que le Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) de l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH), la Statistique Annuelle des Etablissements de santé (SAE) de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la Certification de La Haute autorité de Santé (HAS) et la Classification internationale des maladies (CIM10). Ces données sont traitées sur la plateforme sécurisée du Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD).

#### **700 pathologies référencées**

**Vingt spécialités** sont référencées (ex. : ORL, Dermatologie, Cancérologie, Affections périnatales, Endocrinologie, ...). A chacune de ces spécialités sont associées différentes pathologies (ex. pour la spécialité ORL : Acouphènes, Affections de l'oreille externe, Otosclérose, Perforation du tympan, etc).

Au total, **700 pathologies** sont référencées dans le guide.

Pour permettre une réponse plus en adéquation avec sa situation, l'assuré indique désormais sa tranche d'âge.

La conjugaison de ces 2 critères, pathologie et tranche d'âge, assure la qualité et l'exhaustivité de l'information mise à disposition.

#### **Méthodologie**

Chaque établissement de santé est évalué selon la pathologie et la tranche d'âge. Les établissements obtiennent entre 1 à 3 Etoiles selon les critères renseignés.

La méthodologie utilisée permet de répondre aux différentes questions que peut se poser un assuré :

- L'établissement a-t-il l'habitude de traiter ce cas : nombre de séjour

- Le séjour durera -t-il moins longtemps que ce qui se fait habituellement : durée moyenne de séjour
- Devrai-je passer une nuit dans l'établissement : Le taux de chirurgie ambulatoire et d'hôpital de jour.
- La finalité du séjour est-elle satisfaisante : taux de ré-hospitalisation à 7 jours (ré-hospitalisation dans les 7 jours suivant la sortie du patient quels que soient la cause de la ré-hospitalisation et l'établissement qui gère le second séjour)
- L'établissement attire-t-il des patients hors de son bassin : taux d'attractivité de l'établissement.

De plus, pour disposer d'une vision exhaustive, sont affichées les évaluations pour les autres pathologies prises en charge par le même établissement, dans la spécialité choisie et la tranche d'âge donnée.

Ce guide a spécialement été développé par les experts de Carte Blanche Partenaires, en collaboration avec son comité scientifique dont les membres sont des représentants émérites dans leur domaines (DIM, directeur de services hospitaliers, ancien membre de la HAS, Géographe de la santé).

La première version du GUIDHOSPI, développée en 2008, avait reçu l'Argus d'Or de l'assurance dans la catégorie CRM.

#### **À propos de Carte Blanche Partenaires :**

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 180 000 partenaires.  
[www.carteblanchepartenaires.fr](http://www.carteblanchepartenaires.fr)

#### **Contact presse**

Hélène BURY  
Responsable Communication Carte Blanche Partenaires  
Tél : 01 53 24 04 38  
[helene.bury@carteblanchepartenaires.fr](mailto:helene.bury@carteblanchepartenaires.fr)